

LA SONNERIE DU TOCSIN, COMMÉMORATION SENSIBLE ET SENSIBILITÉS LOCALES



Anne-Sophie Anglaret

Doctorante en histoire, Université Paris I – Panthéon Sorbonne

Relais d'informations importantes pour tout le territoire – annonce de paix, de guerre – ou pour la communauté locale – mort, naissance, feu... - les cloches ont longtemps rempli à la fois une fonction d'annonce et de participation à l'événement, par la richesse de langage qui permettait à leur sonnerie de transmettre une émotion¹. Si elles sont peu mentionnées dans les histoires, même détaillées, des commémorations contemporaines², cette absence est à attribuer davantage à leur caractère routinier qu'à leur silence. Alain Corbin signale ainsi qu'elles doivent être sonnées le jour de la fête nationale depuis 1880³. De nombreux programmes montrent également qu'elles résonnent dans les communes le 11 novembre ou lors des autres cérémonies commémoratives de la Grande Guerre⁴. Aujourd'hui, elles accompagnent encore les rituels, alors même qu'elles ne transmettent plus véritablement d'information. Dépossédées de leur centralité et de leur importance parfois vitale pour les communautés, elles semblent donc avoir gardé un pouvoir d'évocation qui tient moins à la tonalité précise de leurs sonneries qu'à leur ancienneté un peu

¹ Sur les multiples fonctions des cloches voir Alain Corbin, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, coll. L'évolution de l'humanité, 1994. Sur la place de la cloche au sein du rituel, voir par exemple pour le Moyen-âge Nicolas Offenstadt, « Cris et cloches. L'expression sonore dans les rituels de paix à la fin du Moyen-âge », Paris, Publications de la Sorbonne, *Hypothèses*, 1998/1, p.51-58.

² Par exemple dans : Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, vol. 3 : *Mentalités et idéologies*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977 ; Daniel J. Sherman, *The construction of memory in interwar France*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1999 ; Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1 : *La République*, 4. : *Commémorations*, pp. 349-515, *op. cit.*

³ Alain Corbin, *op. cit.*, p. 224.

⁴ Voir par exemple les programmes des cérémonies du 11 novembre ou de l'anniversaire de la bataille de Verdun, Archives Municipales de Verdun, séries I et W.

désuète⁵, particulièrement adaptée aux commémorations. Habituellement fond sonore des cérémonies, les cloches ont toutefois pris une importance nouvelle le 1^{er} août dernier. En invitant toutes les communes de France à sonner le tocsin en souvenir de la mobilisation de 1914, le gouvernement a voulu les mettre, pour une journée, au centre de la mémoire.

La commémoration sensible

Bien que certaines communes aient choisi d'organiser, le 1^{er} août, un dépôt de gerbe parfois accompagné d'un discours du maire ou d'un représentant des anciens combattants, le geste commémoratif proposé était bien la sonnerie elle-même. Ainsi, une circulaire du ministère de l'Intérieur aux préfets, le 28 juillet, proposait aux maires de « célébrer le centenaire de la mobilisation générale en faisant retentir les cloches des édifices publics de leur ressort le 1^{er} août prochain à 16 heures, selon les modalités qui paraîtront localement les mieux adaptées »⁶. Cette circulaire reprenait une idée évoquée dès ses premières analyses par le conseil scientifique de la Mission du centenaire, composé d'historiens⁷. Pourtant, le début du texte ministériel (« Plusieurs communes [...] ont sollicité ces derniers mois votre avis sur la possibilité de célébrer le centenaire [...] en faisant sonner le tocsin ») indique que l'idée s'était répandue bien avant le 28 juillet. Les acteurs présentés comme étant à son origine sont multiples. Localement, beaucoup réclament la paternité de l'initiative, de l'UNC de la Marne à l'association du carillon rhônalpin, en passant par la troupe de théâtre bretonne Ar Vro Bagan⁸. En écartant toute possible mauvaise foi, on peut supposer que l'idée a surgi en plusieurs lieux, parce qu'elle entre dans une façon de commémorer aujourd'hui largement répandue. En effet, le 1^{er} août, les cloches n'avaient plus pour fonction d'annoncer la cérémonie, elles la constituaient. La reproduction du son entendu dans tout le pays en 1914 s'apparentait donc à de la reconstitution. Dans un département, au moins, des habitants déguisés en costume d'époque ont d'ailleurs rejoué l'annonce de la mobilisation⁹. Depuis le début du centenaire, ce type de manifestations est récurrent : dès le 11 novembre 2013, François Hollande avait assisté à Oyonnax à une reconstitution du défilé résistant du 11 novembre 1943. Depuis, de nombreux événements ont tenté de replonger les spectateurs dans la Grande Guerre : reconstitution d'un bivouac de poilus le 14 juillet, promenade de « taxis de la Marne » le 7

⁵ Alain Corbin note ainsi que les cloches n'excitent plus aujourd'hui de passions et intitule de l'introduction de son livre « l'exploration de l'inactuel ». Alain Corbin, *op. cit.*

⁶ Le ministre de l'Intérieur aux préfets le 28 juillet 2017, disponible sur le site de l'association des maires de France, http://www.amf.asso.fr/document/fichier.asp?FTP=AMF_12707_CIRCULAIRE_DU_MINISTRE.pdf&ID_DOC=12707&DOT_N_ID=24, page consultée le 10/09/2014.

⁷ http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/analyse_programme_commemoratif_cs.pdf, page consultée le 10/09/2014.

⁸ « Commémoration 1914 : sonnent les cloches de Haute-Marne », *Journal de la Haute-Marne*, 2 août 2014 ; « Comme en 1914, le tocsin sonnera dans la région Rhône-Alpes le 1^{er} août », *La Croix*, 18 juillet 2014 ; « Guerre 14-18 : on sonne le tocsin aujourd'hui », *Ouest-France*, édition Loire Atlantique, 1^{er} août 2014. Sur la multiplicité des initiatives, voir également le rapport d'Éric Sutter, membre de la Société française de campanologie : « La sonnerie du tocsin : quelle histoire ! ou la difficile communication sur un moyen de communication disparu », <http://campanologie.free.fr/pdf/Bulletin-77-2-tocsin-cor.pdf>, page consultée le 10/09/2014.

⁹ Dans les Alpes-de-Haute-Provence. « Le tocsin résonna », *La Provence*, édition Alpes, 2 août 2014.

septembre, « parcours historique » avec aliments d'époque devant la gare de l'Est du 5 au 7 septembre... La Grande Guerre entre ainsi dans les événements célébrés sous forme de spectacle, au même titre que l'épopée napoléonienne et le Moyen-âge, périodes de prédilection des « reconstituteurs ».¹⁰

La sonnerie du tocsin ne se réduit toutefois pas à une représentation qui séparerait acteurs et spectateurs.¹¹ En recréant une ambiance sonore totalement disparue, les cloches doivent replonger celui qui les entend dans le passé et faire renaître les émotions ressenties par les populations de l'époque. Cette idée que le sensoriel crée une réaction émotionnelle propre à transmettre un contenu historique est très présente dans les musées de guerre actuels : grâce aux scénographies qui utilisent les effets de sons et lumière, ils sont nombreux à chercher à faire vivre une expérience originale au visiteur et à provoquer chez lui une impression de vécu¹². Toutefois, ce type de commémoration suppose un minimum de connaissances préalables¹³ : pour être ému par le tocsin, l'auditeur doit savoir pourquoi il sonne. C'est pourquoi la Mission du centenaire avait préparé, pour le 1^{er} août, un petit dossier publié par la presse quotidienne régionale, qui rappelait brièvement les conditions de la mobilisation. Le discours d'accompagnement est donc nécessaire et permet de rappeler quelques faits, mais il n'est pas au cœur de l'événement.

Preuve que l'émotion compte davantage, dans cette forme de commémoration, que la transmission d'une réalité historique, la sonnerie qui a retenti dans de nombreuses communes le 1^{er} août n'avait en réalité rien à voir avec le tocsin. Celui-ci, bien qu'il n'ait jamais eu une forme harmonisée dans l'ensemble de la France, se caractérisait presque partout par son caractère stressant, propre à provoquer l'alarme. Alain Corbin le décrit ainsi comme une sonnerie de « coups pressés, redoublés et discontinus [...] effectuée, si possible, à l'aide d'une petite cloche. »¹⁴ Or, les nombreuses vidéos mises en ligne sur internet montrent souvent que ce qui a été décrit, dans les journaux locaux, comme une sonnerie de tocsin, ne répond absolument pas à cette description.¹⁵ À l'Ossuaire de Douaumont, les « 100 coups de tocsin »¹⁶ étaient en réalité des sons espacés et graves, qui s'apparentaient davantage au glas. Rien d'étonnant à cela : l'Ossuaire, construit dans une zone totalement inhabitée en raison des ravages causés par la Grande Guerre, n'est probablement pas pourvu d'une cloche permettant d'alerter d'inexistantes

¹⁰ Maryline Crivello, « Comment on revit l'histoire. Sur les reconstitutions historiques 1976-2000 », *La pensée de midi*, n°3, 2003, pp. 69-74.

¹¹ Non que la frontière soit toujours évidente entre participants et non-participants dans les reconstitutions en costume. Sur les ambiguïtés de la reconstitution à Oyonnax le 11 novembre 2013 par exemple : Anne-Sophie Anglaret, « Le président de la République à Oyonnax (2013). Un rituel entre deux guerres », Observatoire du centenaire, Institut guerre et paix en Sorbonne, <http://www.univ-paris1.fr/autres-structures-de-recherche/institut-guerre-et-paix-en-sorbonne/observatoire-du-centenaire/rites-et-ceremonies/>, page consultée le 10/09/2014.

¹² Thomas Thiemeyer, *Fortsetzung des Krieges mit anderen Mitteln. Die beide Weltkriege im Museum*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2010, pp. 118-124.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Alain Corbin, *op. cit.*, p.184.

¹⁵ Cette inexactitude est largement relevée dans le rapport de la Société française de campanologie.

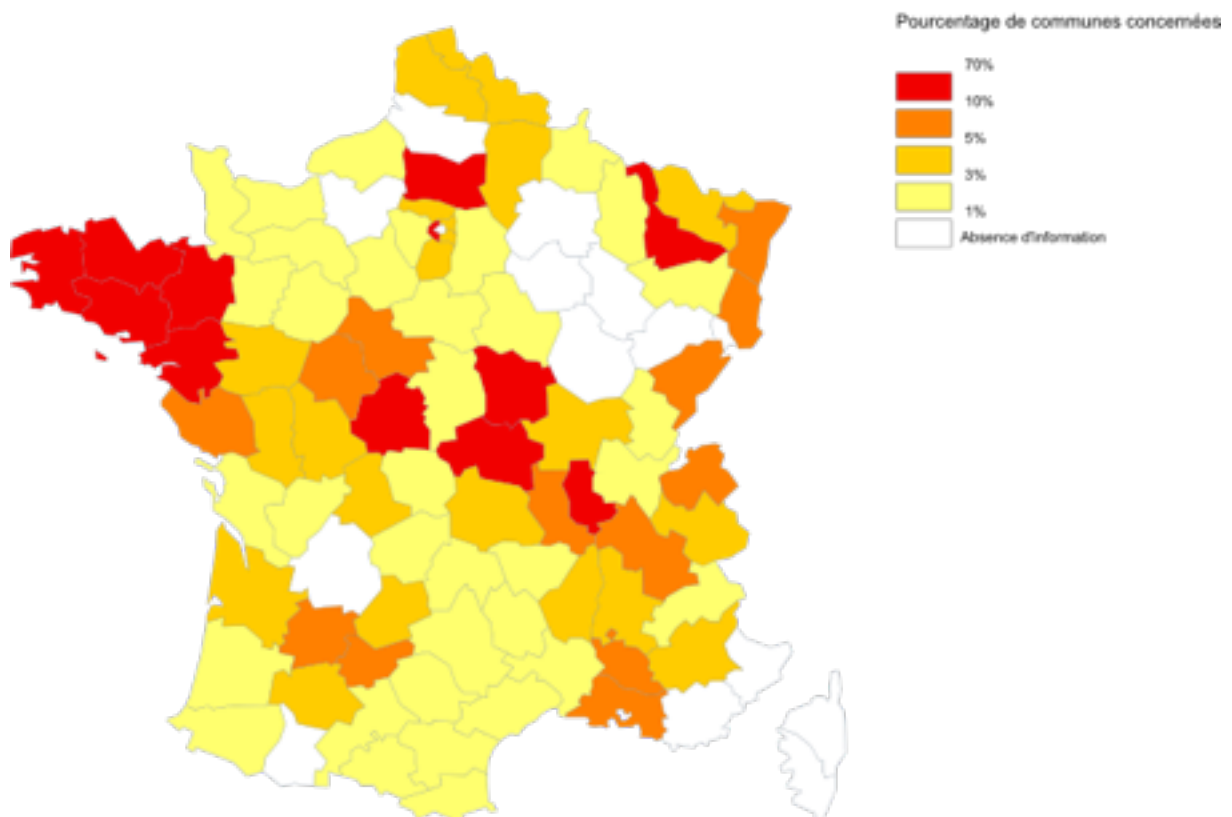
¹⁶ « Douaumont : venus entendre le tocsin », *L'Est républicain*, 1^{er} août 2014, article accompagné d'une vidéo : <http://www.estrepublicain.fr/societe/2014/08/01/venus-entendre-le-tocsin>. Page consultée le 10/09/2014.

populations. Sans que cela ait été intentionnel, la disparition de nombreuses cloches, aujourd'hui remplacées par les sirènes, mais également le manque de connaissances des employés municipaux sur le sujet, expliquent ainsi que la sonnerie n'ait pas toujours été fidèle à celle de 1914. L'émotion, si elle a eu lieu, a donc été provoquée par l'annonce d'authenticité, non par le souvenir ou la connaissance du son.

Certaines communes ont même choisi consciemment de faire retentir des cloches différentes, ou de ne pas se prêter à l'opération. Selon les départements, celle-ci a eu un succès contrasté. En effet, la sonnerie des cloches est du ressort des maires¹⁷ et ceux-ci ont réagi différemment à la proposition ministérielle. Pour toucher les sens, la commémoration devait d'ailleurs se faire au plus près des habitants et se confronter à la diversité des situations, des modes d'organisation et des sensibilités locales.

Les communes ont-elles sonné le tocsin ?

Sonnerie de cloches en commémoration de la Grande Guerre,
août 2014



¹⁷ Selon la jurisprudence du Conseil d'État signalée par la circulaire du 28 juillet 2014.

Cette carte a été réalisée grâce à une recherche de mots clés dans 36 titres de la presse quotidienne régionale du 31 juillet au 2 août 2014, ainsi que sur un moteur de recherche et sur Twitter. Les résultats affichés ne peuvent évidemment pas être considérés comme exacts : il est probable que des communes aient fait retentir le tocsin sans l'annoncer sur internet ou dans la presse. D'autre part, certains départements (notamment ceux du front) sont peut-être sous-évalués. En effet, dans de nombreux départements, la presse annonce que toutes les communes feront sonner le tocsin, ce qui, après vérification, s'avère faux. Il est possible, toutefois, que dans les régions du front, ces annonces soient presque exactes, en raison de l'importance de l'organisation intercommunale en vue du centenaire, et que la presse ne cite donc que quelques exemples de villes qui illustrent un mouvement général.

Enfin, les départements en rouge regroupent des pourcentages compris en majorité entre 10 et 15 %, mais dont certains sont bien supérieurs (61% dans les Hauts-de-Seine)¹⁸. Malgré ces réserves, cette carte permet une première comparaison des situations, pour distinguer les départements très peu concernés de ceux où la sonnerie du tocsin a été largement réalisée et annoncée, attirant donc particulièrement l'attention¹⁹.

Le manque d'homogénéité suggéré par la carte ci-dessus doit probablement beaucoup à la mauvaise circulation de l'information. La circulaire officielle invitant les maires à sonner le tocsin en souvenir de la mobilisation n'a été envoyée par le gouvernement que le 28 juillet 2014 et peu transmise par certains préfets²⁰. Dans ce contexte, le succès plus grand de l'opération dans plusieurs régions pourrait s'expliquer par l'existence de relais, qui ont eu l'idée indépendamment du gouvernement et ont milité pour la mettre en place, créant un enthousiasme local : la troupe Ar Vro Bagan en Bretagne, qui semble avoir démarché les communes pour leur suggérer une commémoration, l'association du carillon rhônalpin, un passionné du Gers ayant acquis les conseillers généraux à sa cause, l'Union Nationale des Combattants du Tarn-et-Garonne...²¹ Les organisations intercommunales qui se sont emparées de l'opération ont également permis davantage d'investissement: toute la communauté urbaine de Strasbourg Nord²², de même que la communauté de communes du Chardon Lorrain (Meurthe-et-Moselle) et celles du Musée-Territoire 14-18 (Oise, Aisne, Marne) ont participé. Dans ces anciennes régions du front, la mise

¹⁸ Cette discrétisation a été choisie en raison de la distribution très asymétrique des données. Minimum : 1%. Maximum : 61%. Médiane : 3%. Moyenne : 5%. Coefficient d'asymétrie : 4,61.

¹⁹ Carte réalisée avec le logiciel Philcarto, grâce à une page de Léo Dumont, sur le site du Pôle informatique de recherche et d'enseignement en histoire de l'université Paris I (PIREH). http://pireh.univ-paris1.fr/wiki/doku.php?id=ressources_pour_philcarto, page consultée le 10/09/2014.

²⁰ Le rapport déjà cité de la Société française de campanologie explique très bien les péripéties de la circulation de l'information et note même « les mauvaises langues disent qu'à l'ère du réseau internet et du courrier électronique, c'est plutôt moins rapide qu'en 1914 avec le télégramme et la cloche... », p. 29

²¹ « Et toutes les cloches se mirent à sonner », *La Dépêche du midi*, édition du Gers, 1^{er} août 2014 ; « Le tocsin cet après-midi à 16h », *La Dépêche du midi*, édition du Tarn-et-Garonne, 1^{er} août 2014 ;

²² En Alsace-Moselle, le tocsin n'avait pourtant pas sonné en août 2014. Le fait est signalé par *L'Alsace* du 2 août 2014, mais n'a pas empêché de nombreuses communes de participer. *Le Républicain lorrain* ne relève pas cette contradiction pour la Moselle.

en réseau devenue essentielle pour traiter le souvenir de la guerre et développer le tourisme de mémoire explique que la question du tocsin ait été traitée collectivement²³.

La question des relais locaux semble plus déterminante dans le succès de l'opération que, par exemple, celle de la couleur politique des départements. En revanche, celle-ci a peut-être influencé la forme des cérémonies : il faudrait pour le savoir mener une enquête auprès des communes. Il est certain cependant que les gestes commémoratifs réalisés à l'échelle nationale cachent des significations locales très différentes. La plantation d'arbres de la liberté, qui avait eu un grand succès lors des célébrations du bicentenaire, avait ainsi été accompagnée de discours et de mises en scène allant de l'enthousiasme à l'affichage d'une mémoire contre-révolutionnaire²⁴. Les sonneries en souvenir de la mobilisation ont varié du tocsin (ou considéré comme tel !) à la Marseillaise, pour marquer une commémoration patriotique, ou au glas, pour insister davantage sur le deuil²⁵. Dans certaines communes, le refus de sonner a été expliqué par la volonté de ne pas célébrer le début d'une guerre²⁶. Ces refus explicites ont été toutefois rares et l'absence de sonnerie a sans doute souvent relevé d'une certaine indifférence ou de problèmes pratiques. Dans la Manche, par exemple, où la proposition semble avoir été très peu suivie, le centenaire est largement éclipsé par le 70^e anniversaire du débarquement, bien plus important pour le département, qui est d'ailleurs le seul à n'avoir pas constitué de comité du centenaire²⁷. Dans l'ensemble, l'arrivée tardive de la circulaire, au moment des vacances d'été, a dû favoriser une prise de décision solitaire et rapide des maires, qu'il convient alors de ne pas surinterpréter.

Force est de constater que la communion nationale au même instant autour du souvenir n'a pas eu lieu. La diversité ou l'absence des sons est allée de pair avec une variété de dates et d'horaires. L'initiative n'ayant été officialisée que très tard au niveau national, certaines communes, comme celles de la communauté de Cazals-Salviac (Lot)²⁸, avaient déjà choisi de célébrer l'anniversaire du 2 ou du 3 août, signe de la difficulté courante à identifier le « début » du conflit entre l'annonce de la mobilisation, sa mise en œuvre et la déclaration de guerre. Les communes souhaitant sonner

²³ Sur la mise en réseau pour le tourisme de guerre, voir Anne Hertzog, « Musées de la Grande Guerre : reconfigurations, territorialisation, circulations. Une approche géographique des dynamiques mémorielles et patrimoniales, entre ancrage et mobilités. », in Julien Mary et Frédéric Rousseau (dir.), *Entre Histories et Mémoires. La guerre au musée. Essais de Muséohistoire (2)*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2013, pp. 139-157

²⁴ Patrick Garcia, *Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration*, Paris, CNRS Éditions, 2002 (2000), pp. 248-272.

²⁵ La Marseillaise a été sonnée à Cholet (Maine-et-Loire) à l'initiative de la paroisse : « Insolite. La Marseillaise au Sacré-Cœur », *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} août 2014. Le glas a notamment été sonné à Alençon (Orne) : « Le tocsin sonne en mémoire des Poilus », *Ouest-France*, 2 août 2014.

²⁶ Au Mans par exemple. « Le Mans en bref », *Ouest-France*, 1^{er} août 2014.

²⁷ Voir la liste des comités sur le site de la Mission du centenaire, <http://centenaire.org/fr/les-comites-departementaux-du-centenaire>, page consultée le 10/09/2014.

²⁸ « Information », *La Dépêche du Midi*, édition du Lot, 1^{er} août 2014.

le 1^{er} août étaient invitées par le gouvernement à le faire à 16h. En Haute-Marne, pourtant, le tocsin devait retentir à 14h²⁹ ; en Île-de-France, le choix s'est porté sur 19h14³⁰.

De simples chiffres illustrant un taux de réussite de l'initiative cacheraient donc une grande diversité de mise en œuvre. En se ménageant un espace de décision quant au moment et à la symbolique du geste, les municipalités adaptent la célébration à la sensibilité locale. La volonté de s'approprier l'événement ressort de nombreux articles de la presse quotidienne régionale, qui rappellent que tel village a joué un rôle dans la guerre et lui a payé un lourd tribut³¹. La cloche, autrefois « marqueur symbolique de l'identité »³², était particulièrement adaptée à une commémoration à forte coloration locale. Pourtant, c'est dans la dimension nationale ou, du moins, largement partagée, que le geste devait prendre sa force, comme le rappellent les articles évoquant une sonnerie dans les 36.000 communes de France, ou dans tout le département³³. La recherche d'authenticité de l'expérience, propre à la commémoration sensible, demandait que l'émotion soit, au moins en théorie, collective. L'effet de réalité a pourtant ses limites, lorsqu'il s'agit d'un son supposé jouer « sur une gamme d'émotions qui combine la peur, l'élan, la panique et l'horreur »³⁴. Ainsi, près de la centrale nucléaire de Civaux, la mairie de Pouillé (Vienne) n'a pas sonné le tocsin pour éviter un affolement bien réel³⁵.



²⁹ Circulaire de la préfecture de la Haute-Marne, 16 juin 2014. <http://www.haute-marne.gouv.fr/content/download/4622/32811/file/Sonnerie%20du%20tocsin.pdf>, page consultée le 10/09/2014

³⁰ « Le tocsin va sonner comme en 1914 », *Le Parisien*, 1^{er} août 2014.

³¹ En Tarentaise, la sonnerie a duré 1650 secondes, en hommage aux 1650 morts de la vallée. « Dimanche, on sonnera le tocsin à midi pour le devoir de mémoire », *Le Dauphiné libéré*, 1^{er} août 2014.

³² Alain Corbin, *op. cit.*, p. 79.

³³ Par exemple : « Euvezin, épice de la sonnerie », *L'Est Républicain*, édition de Lorraine, 2 août 2014 ; « Cent ans après, les cloches vont sonner », *Journal de la Haute-Marne*, 1^{er} août 2014. Le rapport déjà cité de la Société française de campanologie note : « Après le 28 juillet, ce fut plutôt la 'méthode Coué' (tous les clochers de France sonneront le tocsin !) », p.30.

³⁴ Alain Corbin, *op. cit.*, p.188.

³⁵ « Au diapason », *La Nouvelle république du Centre-Ouest*, édition des Deux-Sèvres, 2 août 2014.